

**Décision de Monsieur le Maire
Autorisation de mandat spécial****Le Maire de la ville de Clermont-Ferrand**

- Vu les articles L. 2123-18 modifié par l'article 101 de la loi 2019-1461, disposant que les frais exposés par des mandats spéciaux peuvent être remboursés par la commune.
- Vu le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;
- Vu l'arrêté du 03 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de missions prévus par l'article 3 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006.
- Conformément aux dispositions de l'article L2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a, lors de sa séance du 18 décembre 2024, donné délégation au Maire pour autoriser les mandats spéciaux des membres du Conseil municipal

Décide :

Article 1 : de signer le mandat spécial, permettant le déplacement à l'étranger d'un/des membres du Conseil municipal dans le cadre de l'exercice de son/leur mandat.

Mandat spécial accordé à :

Nom de l'élu(e) : GALLAIS MAGALI

Fonction : Adjoint à l'égalité des droits et lutte contre la discrimination

Objet du déplacement : Comité directeur du réseau ECCAR

Date(s) : 22 au 24 Octobre 2025

Le déplacement est prévu du 22 au 24 octobre 2025, sous réserve d'ajustements d'une ou deux journées en fonction des différents aléas susceptibles d'être rencontrés et sous réserve que ces modifications n'aient pas de conséquence majeure sur la durée totale du séjour ainsi que sur les modalités de remboursement,

Destination : ZURICH (SUISSE)

Moyen de transport : Véhicule de location

Article 2 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision.

A Clermont-Ferrand le 25/09/25

Le Maire


Olivier BIANCHI

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE CLERMONT FERRAND (63)

Utilisateur : webservice Pastell Acte

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D081025DECBM14
Objet :	Autorisation mandat spéciaux
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-10-08 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	063-216301135-20251008-D081025DECBM14-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	858 o
Nom métier :		
063-216301135-20251008-D081025DECBM14-AU-1-1_0.xml		
Document principal (Autre document)	application/pdf	49.3 Ko
Nom original : D081025DECBM14.pdf		
Nom métier :		
99_AU-063-216301135-20251008-D081025DECBM14-AU-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 octobre 2025 à 09h27min36s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 octobre 2025 à 09h28min57s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 octobre 2025 à 09h29min01s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 octobre 2025 à 09h29min16s	Reçu par le MI le 2025-10-08